

l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

décembre 2016

149

4,60 €

Donnons de la voix !



La **fédération UNSA** des **métiers** de l'**Éducation**, de la **Recherche** et de la **Culture**



La force positive !

C'est quoi une meilleure assurance vie ?



- 4... 5...

- ...

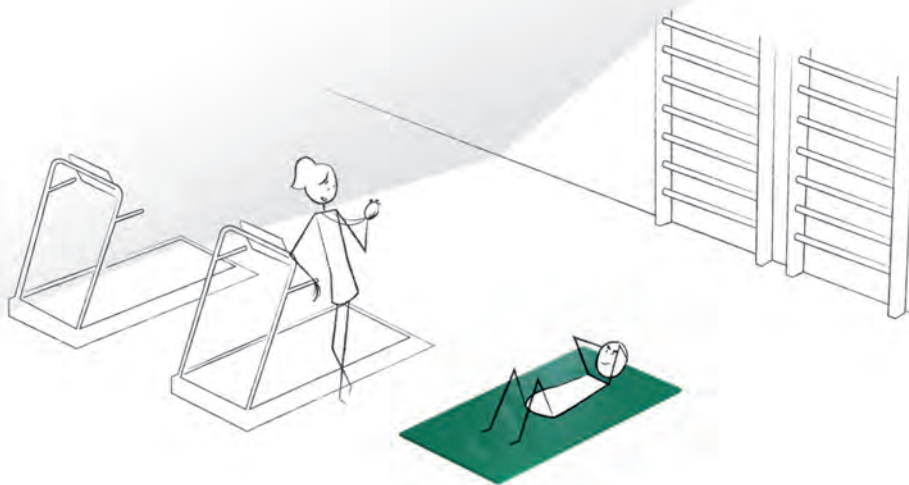
- 7... 8... Au fait, j'ai pris une assurance vie à la MAIF.

- Ah ?... Fallait me demander.

- Pourquoi ? L'argent est placé dans les entreprises solidaires et ça crée des emplois.

- Faut que ça rapporte surtout...

- Justement ! Super rendement. Bref, tout le monde y gagne...
En parlant de rendement, on va augmenter un peu le vôtre.
Allez ! On accélère !



ASSURANCE VIE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE.

3 bonnes raisons d'y croire : un contrat reconnu par la presse spécialisée, un mécanisme solidaire qui participe à la création d'emplois, une fiscalité particulièrement attractive.

On a tout à gagner à se faire confiance.



assureur militant

À SAVOIR : Contrat multisupport comportant un fonds euros au rendement 2015 de 2,75 % net de frais sur l'épargne gérée et hors prélèvements sociaux. Pour les supports en unités de compte, le risque de perte de capital est assumé par l'adhérent. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

QUI FAIT QUOI ? Le contrat Assurance vie Responsable et Solidaire est conçu et géré par Parnasse-MAIF, filiale assurance vie de la MAIF. **Parnasse-MAIF** - société anonyme au capital de 122 000 000 € - RCS Niort B 330 432 782 - Le Pavois - 50 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79029 Niort cedex 9. **MAIF** - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. **Filia-MAIF** - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681 - CS 20000 - 79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le Code des assurances.

édito

Donnons de la voix !

Directeur de la rédaction
Laurent Escure

Directrice de la publication
Claire Bordas

Rédacteur en Chef
Christophe Guillet

ont participé à ce numéro :

**Denis Adam, Claudie Allaire,
Carine Aoun-Boudot, Karine Autissier,
Claire Bordas, Christian Champendal,
Pierre Château, Véronique De Aguiar,
Samy Driss, Laurent Escure,
Céline Faurand, Christophe Guillet,
Delphine Lambert, Yannick Lavesque,
Frédéric Marchand,
Emmanuel Margerildon,
Monique Nicolas, Éric Pédeboscq,
Fabienne Rancinan,
Morgane Verviers**

Conception
Voici des fruits des fleurs

Illustration couverture
Michel Alméras

Réalisation
Yellowstone-design

Publicité
Anat Régie • 01 43 12 38 15
Impression
Imprimerie IPS

Pour les personnes souhaitant
s'abonner, le prix du numéro
est de 4,60 €, l'abonnement
annuel de 18,40 €.

C.P.A.P.
0716 5 06569
Dépôt légal
décembre 2016



UNSA ÉDUCATION
87^{bis}, AVENUE GEORGES GOSNAT
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX
TEL. : 01 56 20 29 50
FAX : 01 56 20 29 89
national@unsa-education.org

unsa-education.com



En tant que citoyens, militants UNSA et personnels de l'Éducation, l'année qui vient va nous donner de multiples occasions de donner de la voix. C'est une chance dans une démocratie mais également une responsabilité.

Cela commence très tôt avec les élections TPE (très petites entreprises) où les salariés vont pouvoir s'exprimer du 30 décembre au 13 janvier. Notre rôle sera simple, aller voir les employés des TPE pour leur proposer de faire le choix de l'UNSA. Car à l'UNSA, nous les considérons comme des salariés à part entière qui méritent donc d'être informés et défendus au même titre que les autres.

Donner de la voix, ce sera aussi dans le cadre de la campagne présidentielle, exprimer nos points de vue, nos doutes, nos interrogations, nos exigences et nos espoirs. Il s'agira dans un moment où la vague du rejet et du repli menace de fragmenter notre pays, de mettre en avant le projet de société que nous voulons et les valeurs qui vont avec. Pour cela nous devons les défendre en avançant. Être offensif et positif est la seule méthode pour résister à la spirale dépressive des porteurs de divisions et de reculs.

Donner de la voix, ce sera également et concrètement, user de notre pouvoir citoyen qui nous permet de choisir ou d'écarter celles et ceux qui se présentent pour diriger le pays.

Ne pas l'utiliser même si les alternatives proposées ne nous convenaient guère, reviendrait à laisser d'autres choisir à notre place. Après l'élection de Donald Trump, on sait qu'il n'y pas de plafond de verre pour les populistes. Notre responsabilité est donc de tout faire pour préserver les institutions démocratiques et républicaines en empêchant la prise du pouvoir de la famille Le Pen et de son mouvement. C'est essentiel, même dans un contexte où les reculs risquent d'être plus nombreux que les avancées, pour pouvoir continuer à faire valoir librement nos convictions dans les mois qui suivront la présidentielle et les législatives. Pour défendre nos idées, pour défendre la liberté de les exprimer, par la conviction comme par le vote, en 2017 : Donnons de la voix !

Laurent Escure

Secrétaire général
de l'UNSA Éducation

@LaurentEscure



Retrouvez les éditoriaux de Laurent Escure sur unsa-education.com

l'éduc'mag n° 149 - décembre 2016

3

Sommaire

Cent quarante neuf

149

6-7 • **Brèves** d'actu

10-11 • À votre service

12 • **Élections TPE**

14-15 • Quelle voie pour l'Éducation en 2017 ?

18 • Budget 2017 : nouvelle hausse des crédits

19 • 2012-2017 : le temps du bilan

21 • **RIFSEEP** : l'UNSA Éducation demande un bilan

22 • La Laïcité aux antipodes de l'idéologie du FN

24-25 • L'outil numérique au service du sens de nos missions

28-29 • **Pauvreté, grande pauvreté et réussite éducative**



Assurer à toutes et tous une Éducation de qualité

La Coalition Éducation regroupe 13 organisations (dont l'UNSA Éducation) engagées dans la défense du droit à l'Éducation. Elle lance une pétition pour demander au gouvernement fran-

çais de renforcer sa politique de solidarité internationale en matière d'éducation. Alors que 263 millions d'enfants et de jeunes ne sont toujours pas scolarisés dans le monde, l'engagement de la France pour soutenir l'Éducation dans les pays les plus pauvres n'est pas à la hauteur des besoins. Car nous savons qu'elle est la clé du développement durable, il est indispensable que les États aident les populations les plus défavorisées et en situation de crise.

Pour signer la pétition :

www.coalition-education.fr/rubrique « Je me mobilise »



Mon ESS à l'école

Initié par l'ESPER* dont l'UNSA Éducation est membre, le projet « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'école » est une expérimentation permettant la création d'entreprises éphémères de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) par des élèves du collège à l'université.

Car l'ESS est trop peu présente dans notre système éducatif tant dans la formation des élèves que des professionnels de l'Éducation.

Pourtant l'ESS promeut un projet de société durable. Il est en adéquation avec le manifeste « Oxygène(s) » que l'UNSA Éducation a adopté lors de son dernier congrès en mars 2016.

« Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École » permet de comprendre qu'il existe une gestion démocratique et solidaire des entreprises, où l'intérêt collectif l'emporte sur la lucrativité. Des valeurs que l'UNSA Éducation promeut.

Pour en savoir plus : www.monessalecole.fr

*ESPER : L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République

4

l'éduc'mag n° 149 - décembre 2016





À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !

Personnels de l'Education Nationale, **épargnez quelques mois** et bénéficiez d'une **bonification de l'Etat**.

Profitez pleinement de vos **Chèques-Vacances** auprès des **170 000 professionnels du tourisme et des loisirs**.

Et avec **e-Chèque-Vacances** vous pouvez désormais régler vos prestations sur internet.

Nouveau

Une bonification
de **35%** pour les
- de 30 ans

Pour toute information :

- sur le site Internet : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr
- par téléphone : **N°Azur 0 811 65 65 25**

Coût d'un appel local

Brèves

On en parle!

Loi de proximité (davantage culturelle que géographique) **oblige**, les médias et les conversations seront beaucoup inquiétés des supposés risques encourus à cause du *Brexit* ou de l'élection américaine du candidat républicain *Donald Trump* ...

On en parle moins...

... **par contre** de la situation des citoyens Turcs ou Syriens qui vivent des situations plus que catastrophiques dans des dénis complets de démocratie et l'absence totale de respect des droits humains.

Le chiffre

100 000

Un seuil symbolique sous lequel est enfin passé le nombre des décrocheurs. Cette diminution fait suite à la relance en 2014 de la lutte contre le décrochage scolaire : droit de retour en formation, créations de nouvelles structures d'accueil...



le meilleur Tweet



Mohammed lallouchan@Moia94

Ma première fois avec l'**UNSA #01**
<https://youtu.be/3Ge-YH6pPHo>
via @YouTube #MaPremiereFois
#ForcePositive
#UnSyndicatPourMoi
#UnsaEduc
Des adhérents témoignent de leur première fois à l'UNSA :
<https://www.youtube.com/UnsaEducation>

d'actu.

La date
Dimanche 20 novembre



La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) a eu 27 ans.

Or, force est de constater qu'au quotidien les droits fondamentaux des enfants sont souvent oubliés en France.

C'est ce que révèle le rapport du Défenseur des droits qui recense les nombreuses difficultés de scolarisation rencontrées par les enfants les plus vulnérables au sein de l'École publique.

Pour changer cette situation, le rapport fait 30 propositions. Pour l'UNSA Éducation, la France ne doit pas se contenter de brandir les principes fondamentaux de la CIDE mais doit les faire devenir réalité. Cela passe par l'application des propositions émises par le défenseur des droits.

Rapport annuel 2016 consacré aux droits de l'enfant : « **Droit fondamental à l'éducation : une école pour tous, un droit pour chacun** » :

http://bit.ly/rapport_defenseur_droits_2016

C'est dans l'air

Les comparaisons internationales se succèdent.

La nouvelle livraison de l'enquête PISA paraissant début décembre ne sera certainement encore pas positive pour le système éducatif français.

Échec de la Refondation ? Pas du tout puisque les élèves évalués n'en ont pas bénéficié.



Signataire du protocole PPCR, l'UNSA agit pour que tout ce qui était prévu soit fait : passage en A de la filière sociale, négociations pour les corps d'encadrement

et transposition aux corps prévus, carrière sur deux grades. Il reste encore six mois pour publier tous les textes.



La force positive !

Le ciel est lourd, le temps est à l'orage, le moral en berne, prenez une bonne dose de vitamines, de rire et d'émotion. Un documentaire accompagne un groupe d'étudiants du 93 se préparant au concours d'éloquence organisé depuis quelques années. Pour les amoureux de la langue française et de la jeunesse diverse de notre pays.

Toutes les infos :

www.france2.fr/emissions/infrarouge



Le SNADEM-UNSA

*Syndicat national des professeurs pour l'enseignement du Dessin,
de l'Éducation physique et de la Musique*

Le SNADEM est né en 1974, immédiatement après la création du Corps des Maîtres délégués, devenu depuis Corps des Professeurs de la Ville de Paris, personnels qu'il syndique.

Ces enseignants municipaux ont pour mission d'apporter « *une prestation supplémentaire d'enseignement en Arts Plastiques, Éducation Musicale et Éducation Physique et Sportive aux élèves des écoles élémentaires publiques de la Capitale* », et participent à l'existence de la spécificité pari-

sienne. Ils ont de fait une double tutelle : administrative, celle de la Ville de Paris et pédagogique, celle de l'Éducation nationale.

Le SNADEM a progressivement installé sa représentativité et son influence face aux élus et à l'administration parisienne. Majoritaire depuis 1980, il occupe l'ensemble des sièges en Commission Administrative Paritaire. Au sein de l'UNSA Administrations Parisiennes, il siège dans toutes les instances de la Direction des Affaires Scolaires, ainsi qu'au niveau Central.

Par son action, il a conquis de très nettes améliorations : statut, traitements, hors-classe, indemnités (REP), conditions de travail. La plus emblématique fut l'obtention de la catégorie A et l'alignement indiciaire du corps des professeurs de la Ville de Paris sur celui des professeurs de l'État en 1990.

Cette période faste est révolue. La principale revendication du SNADEM aujourd'hui est de mettre un terme à la baisse drastique des effectifs, liée à la politique d'économies budgétaires menée par la Mairie de Paris, qui a récemment fait craindre une extinction du corps. Nous souhaitons également entretenir l'homologie statutaire qui lie les professeurs de la Ville et les professeurs des écoles, ce qui passe par l'obtention de l'ISAE⁽¹⁾.

En cette période d'incertitude, nous comptons sur la détermination dont nous avons toujours fait preuve pour réaliser ces objectifs.

⁽¹⁾ Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves

**SYNDICAT
ÉDUCATION
POPULAIRE**
UNSA



Les 5 co-secrétaires générales du SEP-UNSA

Le Syndicat de l'Éducation Populaire (SEP-UNSA) a souhaité expérimenter - en remplacement de Patrice Weisheimer - une responsabilité collégiale. C'est ainsi que 5 co-secrétaires générales ont été désignées par le Conseil syndical pour assurer la direction du syndicat d'ici le prochain congrès. Blandine Pili, Thi-Minh-Thu Tran, Brigitte Harpages, Laurence Druon et Marie Baggio forment désormais le secrétariat général du SEP-UNSA.



Olivier Hoch
Secrétaire général

> snadem@wanadoo.fr
<http://snadem.com>



La section régionale **Normandie**

Au 1er janvier 2016, la région Normandie a presque retrouvé les frontières historiques du duché de Normandie (fondé en 911). Composée de cinq départements, elle constitue un ensemble de taille raisonnable et culturellement homogène.

La Normandie avait été séparée en 1956 en deux collectivités territoriales distinctes, la Haute et la Basse-Normandie. L'aménagement du territoire qui a découlé de cette séparation a généré une césure artificielle au regard de l'histoire, mais bien réelle. Ainsi, les liaisons entre les deux ex-capitales se font difficilement en transport en commun. Il est parfois plus simple de passer par Paris pour rejoindre deux villes normandes. Il en résulte que les Hauts et les Bas-normands se sont perdus de vue. De même, jusqu'à une période récente, aucune synergie n'était recherchée dans les domaines de la formation ou de l'Enseignement supérieur.

Le premier défi à relever pour la section régionale est donc d'apprendre à connaître ce qui se passe chez l'autre dans les domaines éducatifs et de la formation.

Pour ce faire, la commission administrative régionale a élu un bureau constitué de cinq ex Haut-Normands et de cinq ex Bas-Normands issus de trois syndicats (SE-UNSA, A&I-UNSA, SNPDEN-UNSA). Ce bureau s'est adjoint sept chargés de mission, déchargés pour travailler sur des dossiers régionaux (formation professionnelle) ou des axes de développement (2nd degré, Enseignement supérieur, CHSCT, action sociale).

Le premier travail engagé est la mise à jour de la base de données des militants qui doit devenir rapidement un outil de développement effi-

cace. Les militants de la Fédération sont, par ailleurs, bien décidés à aller à la rencontre des collègues en ciblant les EPLE et les établissements de l'Enseignement supérieur.

L'objectif est bien évidemment de faire progresser la présence de la Fédération sur tout le territoire normand.



Thierry Patinaux
SR Normandie - SR2A Rouen
normandie@unsa-education.org
@UNSAEducNdie



Mathieu Deforge
SR2A Caen
caen@unsa-education.org

Pages coordonnées par :

Delphine Lambert
@LambertDelphin2
delphine.lambert@unsa-education.org



Yannick Lavesque
@Yannick_Lavesk
yannick.lavesque@unsa-education.org



Fabienne Rancinan
@FabRancinan
fabienne.rancinan@unsa-education.org



Plus forts ensemble !

Votre avis nous intéresse

Être à votre service, c'est notre priorité. Pour mieux vous informer et vous défendre, nous avons besoin de mieux vous connaître, et surtout nous avons besoin de votre avis. Pour cela, nous avons créé le baromètre UNSA Éducation de nos métiers. La prochaine édition est pour bientôt. Nous comptons sur vous.



25 000 participations en 2016 !

Vivement l'édition 2017

À votre service

L'UNSA Éducation, c'est 22 syndicats utiles et une préoccupation majeure : être là pour vous ; pour vous informer sur vos droits, votre carrière ; pour vous éclairer sur les évolutions de notre système éducatif et plus globalement de notre société, mais surtout pour répondre à vos questions quelles qu'elles soient.

> Sur le terrain

La Fédération vient à votre rencontre.

Chaque jour, les militants de l'UNSA Éducation et ceux des syndicats passent la porte de vos établissements, de vos services, de votre bureau, de votre salle « des maîtres »... En main, des documents pour vous faire connaître chacun des syndicats et des outils pour répondre à vos questions. Cela commence ainsi, un jour quelqu'un vous parle de l'UNSA et vous avez envie d'en savoir plus. Les discussions s'engagent sur les sujets qui vous concernent.



Retrouvez le syndicat pour vous sur :

www.unsa-education.org/Nos-syndicats

Souvent, vous avez envie d'en savoir plus.

Vous avez beaucoup de questions. On aimerait aussi en savoir plus sur vos préoccupations, vos conditions de travail. Alors les militants reviennent pour une animation, pour une réunion, pour un stage. Parce que pour tout savoir sur sa carrière - de « la ligne nébuleuse de sa fiche de paie » à « mais comment ça fonctionne ces permutations » en passant par « mais c'est quoi le PPCR ? » - avoir sous la main un interlocuteur au fait des dernières dispositions, c'est quand même la meilleure solution.

Contactez votre section pour faire venir un militant dans votre établissement :

www.unsa-education.org/Nos-sections-locales

Un mode d'emploi et des outils pour vous.

Et quand on sent que ce n'est pas le moment, que vous n'avez pas le temps, on vous laisse un tract sur votre bureau, dans votre casier. Pas n'importe quel tract mais un mode d'emploi pour vous procurer des outils créés pour vous.

Mémentos : des réponses à vos questions

Questions d'Éduc, Questions de Société : pour un éclairage éducatif ou sociétal.



Plus forts ensemble !

Notre objectif est d'être proche des personnels que nous représentons. Cette volonté de vous rendre service, nous la traduisons de multiples manières. Tout d'abord en venant à votre rencontre « *en vrai* » mais aussi en utilisant les outils de notre temps, comme les réseaux sociaux, pour entrer - et pour garder contact - avec vous.

> Sur les réseaux sociaux

Pour vous faciliter la vie, suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Aujourd'hui, entre vie personnelle et vie professionnelle, nos emplois du temps sont bien remplis.

Se tenir au courant de tout, ce n'est pas toujours simple. Parfois les informations nous échappent, parfois il nous manque des clés de compréhension, nous n'avons pas toujours le temps de chercher.

Pas de promesses intenables... cela ne règlera pas vos soucis d'emplois du temps, mais pour être au fait de l'actualité éducative et tout savoir sur les modifications de nos conditions de travail, nous pouvons vous aider. C'est aussi ça être à votre service.

Présents sur **Twitter** et **Facebook**, chaque jour, nous partageons, les dernières infos, nos moments d'humeur ou notre satisfaction. Nous partageons nos rencontres avec vous sur le terrain, mais surtout nous vous apportons du contenu, choisi avec soin, pour vous.

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

Thierry Patinaux

Denis Adam

Morgane Verviers

A&I-Unsa
@aeti_unsa VOUS SUIT

Snadem - Syndicat des profs de la ville de Paris

Lambert Delphine
@LambertDelphin2

Aline Boussaroque
@TutussAline

Pauline Unsaeduc75
@paulineunsaeduc

Angelica Trindade Chateau

Stéphanie de Vanssay
@2vanssay

Chris Hélias
@ChrisHelias1

Christelle Alan

Fabienne Rancinan

Frédéric Marchand

Céline Faurand
@CFaurand

E. Pédeboscq
@PEDEBOSQ_ERIC

snasen unsa
@SnasenUnsa

SE-Unsa
@SE_Unsa

Yannick Lavesque
@Yannick_Lavesque

UNSA Éducation

SNMSU-UNSA Education
@snmsu_unsa VOUS SUIT

Emmanuel Margueridon
@EMargeridon

Christophe Guillet

Snia-IPR Unsa

Karine Autissier

Mohammed Iallouchan

SEP UNSA
@sep_unsa

Snpct-Unsa Education

SNMSU-UNSA Education

Claire Bordas
@ClaireBordasM

Stip Aep Duhaze

Snies Unsa Éducation
@SNIESUNSA

Eric D'Alesandro

Pierre Château
@p_chateau

Laurent Escure
@LaurentEscure

Carine Aoun
@Carineaoun1

Céline Faurand
@CFaurand
celine.faurand@unsa-education.org

Élections TPE

Nouvelles dates de vote :
 du **30 décembre 2016** au **13 janvier 2017**

Appel du secrétaire général de l'UNSA, Luc Bérille :

**« Chaque adhérent de l'UNSA peut faire voter
 autour de lui au moins 3 salarié-e-s »**



Photo © Pascal Lebrun

**Cela fait des mois
 que nous parlons
 des élections Très
 Petites Entreprises
 (TPE).** Nous sommes

maintenant entrés dans
 la dernière ligne droite
 puisque le scrutin se déroulera
 du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017⁽¹⁾.
 Les quelques semaines qui nous séparent de
 cette période de scrutin doivent être un moment
 de fort engagement pour **faire voter UNSA**.

Ce résultat influera sur :

- la représentativité nationale interprofessionnelle,
- la représentativité dans les conventions collectives nationales,
- la représentativité régionale de l'UNSA pour les sièges dans les Cese⁽²⁾,
- la représentativité départementale de l'UNSA dans les conseils de prud'hommes.

Tous concernés = tous mobilisés

Durant les semaines à venir, j'invite chaque adhérent à se rapprocher de son union départementale, de son union régionale pour participer à la campagne de tractages ciblés. Un logiciel a été développé pour permettre à chaque militant de pouvoir connaître et donc toucher, par une distribution, les électeurs de sa rue, de son village, de son quartier, autour de son entreprise.

Faisons en sorte de ne rien avoir à regretter : pour cela, il faut que chaque adhérent participe en distribuant autour de chez lui. Si chaque militant des syndicats de l'UNSA Éducation fait voter trois personnes... c'est gagné. Et chaque adhérent d'un syndicat de l'UNSA Éducation connaît bien trois électeurs TPE (salarié d'un commerce, d'un cabinet médical, assistante maternelle).

Notre résultat sera le reflet de notre investissement collectif. Je sais pouvoir compter sur vous. Bon courage à toutes et à tous.

Ta mission :
1 = 3
Chaque adhérent-e UNSA
fait voter trois électeurs TPE
de son entourage

L'UNSA lance un appel à tous les adhérents, toutes les adhérentes, toutes les militantes, tous les militants, toutes les fédérations, tous les syndicats pour que nous fassions de cette fin d'année, une période dédiée à la campagne TPE.

Le résultat de ce scrutin va toucher 4,7 millions d'électeurs et concerne toutes les structures de l'UNSA.

⁽¹⁾ Pour les DROM-COM (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion et Mayotte), le scrutin se déroulera aux mêmes dates (30 déc. 2016 au 13 janvier 2017), mais sera prolongé jusqu'au 20 janvier 2017 uniquement pour le vote par correspondance.

⁽²⁾ Conseil économique, social et environnemental régional.

MAE Neige

Gratuite

pour les enfants couverts par
un contrat MAE Génération,
MAE 24/24 PLUS, MAE ÉTUDIANT,
MAE FAMILLE ou MAE FAMILLE PLUS.

La MAE couvre la pratique du ski
et des sports de glisse en général.

Renseignements au 0 820 000 070

(0,12 €/mn depuis un poste fixe + prix d'un appel local)

ou

auprès de la MAE de votre département



Information et adhésion
sur votre mobile

- * Frais de secours sur piste
- * Responsabilité civile
- * Dommages corporels
- * Rapatriement

MON PREMIER ASSUREUR

➔ www.mae.fr



Quelle voie pour l'Éducation en 2017 ?

Nous entrons dans une période politique d'importance. Des projets et des propositions seront exprimés sur de nombreux sujets dont l'Éducation. Sauront-ils répondre aux enjeux de demain ? La question mérite d'être posée et les programmes analysés.

Tous les candidats potentiels ont, sur ce sujet, des propositions, souvent très tranchées. En débattront-ils ? Rien n'est moins sûr. Les enjeux sont pourtant d'importance.

Il faut le redire avec force, le temps de l'Éducation n'est pas le temps du politique.

Toute réforme éducative nécessite un temps long. Celui de la construction et de la mise en œuvre. Celui de la régulation et des évaluations. Celui d'une cohorte d'enfants, d'élèves.

Les femmes et les hommes politiques s'inscrivent dans les échéances électorales et la durée des mandats. Un temps court qui ne dépasse pas quelques années.

Or, il n'y a rien de pire qu'une réforme qui en chasse une autre, à chaque nouveau gouvernement, la précédente

n'étant pas encore opérationnelle qu'elle est remplacée par une autre... qui n'aura, elle non plus, pas la durée nécessaire pour prouver son efficacité.

La Refondation de l'École de la République est, de fait, entrée dans sa première année d'application complète, avec la réforme du collège, l'instauration des nouveaux programmes du socle commun, les nouvelles modalités d'évaluation à cette rentrée 2016. Elle est donc à peine dans sa phase de pleine réalisation. Les enfants, les jeunes qui en bénéficieront entièrement termineront leur scolarité obligatoire en juin 2025. Certaines réformes plus sectorielles demanderont au moins 3 à 5 ans (les nouveaux programmes de l'école maternelle, les rythmes éducatifs, la généralisation des PEDT⁽¹⁾) pour pouvoir être évalués de manière pertinente. Ce temps sera-t-il laissé ? Les profondes modifications initiées survivront-elles aux prochaines élec-

tions de 2017 ? Cette question de la temporalité se pose, quelle que soit la majorité politique qui sortira alors des urnes.

Or, tout pédagogue le sait. Rien de plus déstabilisant que de continuellement changer de méthodes, de démarches, d'approches. Ce déséquilibre permanent subi par les enseignants et les équipes éducatives, se traduit par de plus grandes difficultés encore pour les élèves déjà mal à l'aise avec la scolarité. Les codes changent avant même qu'enfants et familles n'aient pu se les approprier. C'est à la fois incompréhensible et insécurisant. Deux raisons cumulées qui peuvent grandement conduire à l'échec.

Il ne s'agit pour autant nullement de faire l'éloge de l'immobilité. Bien au contraire. Mais il est indispensable de laisser le temps aux réformes en cours de s'installer, évoluer, produire leurs résultats.

⁽¹⁾ PEDT : Plan éducatif de territoire



Les chantiers qu'il faut maintenant ouvrir

Si l'**UNSA Éducation** revendique que l'on laisse le temps à la Refondation d'aller jusqu'au bout et puisse montrer son efficacité, nous militons également pour que de nouveaux chantiers soient ouverts au plus vite.

Le premier d'entre eux concerne la construction d'une véritable articulation bac -3/bac +3, d'autant plus indispensable si l'on prend en compte la proposition d'élargir le temps de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. En effet, une telle prolongation n'a aucun sens dans le maintien des voies et filières actuelles. Il faut envisager dans de nouvelles perspectives la construction des parcours du lycée, la place de l'orientation, l'organisation et le contenu du baccalauréat, le lien avec l'Enseignement supérieur.

La complémentarité des temps, des acteurs et des actions éducatives scolaires et non scolaires doit en effet être concrétisée et portée par une organisation de l'État cohérente et pérenne : un pôle éducatif interministériel.

Enfin, les ESPé doivent mieux remplir leurs missions, en particulier dans le domaine de la formation continue trop inégale et trop réduite. Elles doivent également développer des formations communes à tous les acteurs éducatifs et repenser la dimension de la formation professionnelle - et donc pédagogique - des enseignants de tous niveaux.

Les propositions éducatives des futurs candidats

La mise en œuvre de primaires conduit à ne connaître candidats et programmes définitifs que tardivement. Les campagnes internes exacerbent des différences qui seront réduites voire gommées par le candidat définitivement désigné. Pour autant, certains candidats sont déjà connus (sous réserve qu'ils recueillent les signatures indispensables à leur candidature).

Vous retrouverez notre analyse des programmes éducatifs des candidats déclarés au fur et à mesure sur le site de la Fédération et sur le blog Questions d'Éduc.

Le site : www.unsa-education.com

Le blog Questions d'Éduc :

<https://questionsdeduc.wordpress.com>



Réforme du collège : les premiers enseignements

La réforme a 3 mois. L'accouchement a été difficile. Pour autant, les choses avancent et quel que soit leur degré d'enthousiasme de départ, le constat montre que les personnels sont engagés dans une volonté de faire et de bien faire.

Parmi les points les plus positifs, on relève la cohérence avec les programmes et la lisibilité du nouveau Socle commun, l'évaluation par compétences légitimée par sa prise en compte pour le nouveau Brevet des collèges, l'approche par cycles qui laisse davantage de liberté pour aborder progressivement les notions complexes et - malgré les grandes disparités entre établissements pour les équipements numériques - il est unanimement reconnu l'urgente nécessité d'apprendre

aux élèves à rechercher et trier les données disponibles sur le web.

Mêmes s'ils sont jugés chronophages (en prenant du temps sur les enseignements disciplinaires, mais surtout nécessitant de longs temps de préparation), les EPI⁽¹⁾ permettent d'impliquer davantage les élèves. Les programmes rénovés sur les quatre années ont également alourdi la charge de travail de cette rentrée.

Les nouvelles modalités de l'accompagnement personnalisé, en classe

entière et pour tous les élèves, se heurtent au désir d'aider prioritairement les élèves les plus en difficulté. C'est - sans jeu de mot - le point sur lequel un accompagnement est le plus attendu.

Une réforme est toujours difficile. Surtout à son démarrage. Cette rentrée a été marquée par une charge de travail très importante. Il faut entendre le besoin des collègues d'être davantage soutenus et accompagnés. Il faut aussi saluer leur envie de bien faire et de réussir.

L'UNSA Éducation publiera les remontées exprimées sur le terrain et facilitera un recensement des « bonnes pratiques » pour que la préparation de rentrée 2017 bénéficie de l'expérience de cette année.

Pour répondre à l'enquête :

http://bit.ly/enquete_college_UNSA



Véronique De Aguiar
@v_de_aguiar
veronique.deaguiar@unsa-education.org

Denis Adam
@denisadamunsa
denis.adam@unsa-education.org

Un nouveau secrétaire du CHSCTM⁽¹⁾ de Jeunesse et Sports



Yves Paploray, secrétaire national d'A&I-UNSA

se voit confier, au nom de l'UNSA Éducation, ce poste important de coordination des représentants du personnel dans cette instance dont l'importance est grandissante, surtout dans les périodes de restructuration que nous connaissons dans ce secteur. Il succède à **Patrice Weisheimer**, ex-secrétaire général du SEP-UNSA qui avait accompli un immense travail depuis la création de ce comité en 2014.

⁽¹⁾CHSCTM : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel.

GRETA : Pour la mise en place d'un vrai régime indemnitaire

Lors du dernier Groupe de travail ministériel sur les métiers de la formation continue (GT15) du 18 octobre, l'UNSA Éducation a proposé, et ce pour la 2e fois, que soit mis en chantier l'instauration d'un véritable régime indemnitaire pour les personnels contractuels des **GRETA**, qui sauf à être titulaires ou mis à disposition (ou poste gagé du rectorat) n'en bénéficient actuellement pas.



Le PPCR en bonne voie à Jeunesse et Sports

L'engagement officiel d'appliquer aux personnels techniques et pédagogiques (PTP) de Jeunesse et Sports, dans une configuration identique à celle des professeurs certifiés et agrégés, le protocole d'accord « *Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération* », doit maintenant se concrétiser réellement.

Après le comité technique ministériel du 8 novembre dernier, ce chantier semble en bonne voie, mais attend encore la validation de Bercy et de la DGAFP⁽¹⁾.

Trois points sont à surveiller de près :

- que l'application démarre réellement au 1er janvier 2017. Les projets de décrets (6 pour les 3 corps que sont les PS⁽²⁾, les CEPJ⁽³⁾ et les CTPS⁽⁴⁾) doivent

être présentés au Comité technique ministériel du 24/11/16 ;

- le respect de la transposition aux corps de PTP Jeunesse et Sports des avancées décidées pour les corps enseignants du MENESR ;
- les précisions concernant les modalités d'avancement d'échelon et de grade, ainsi que leurs éventuelles répercussions sur la notation et l'évaluation des PTP et CTPS.

Les textes présentés ont été, et c'est assez rare pour le noter, votés à l'unanimité des représentants des personnels.

⁽¹⁾DGAFP : Direction générale de l'administration et de la fonction publique.

⁽²⁾PS : Professeurs de Sport

⁽³⁾CEPJ : Conseiller d'Éducation Populaire et de Jeunesse

⁽⁴⁾CTPS : Conseiller Technique Pédagogique Supérieur

Samy Driss

@DrissSamy

samy.driss@unsa-education.org



Budget 2017 : nouvelle hausse des crédits

Ce projet de loi de finances 2017 vient consacrer la priorité donnée à l'Éducation au travers du budget du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le budget 2017 voit ses crédits progresser de 3 milliards d'euros. Voici comment cela se décline concrètement :

Enseignement scolaire et agricole, les créations de postes se poursuivent

11 662 postes sont créés et se répartissent ainsi : 9711 enseignants, 1351 AESH, 250 CPE, 200 personnels de santé et de service social, 100 administratifs.

Ces moyens supplémentaires sont indispensables pour décliner sur le terrain les priorités définies dans la loi de Refondation de l'École.

Au-delà des créations de postes, les moyens supplémentaires accordés vont permettre aussi de mettre en œuvre, dès 2017, les revalorisations financières obtenues par l'UNSA : PPCR⁽¹⁾ et la première revalorisation indiciaire qui en découle pour de nombreux métiers, le dégel du point d'indice, l'augmentation de l'ISAE pour les professeurs des écoles. Toutes ces mesures sont financées dans ce projet de budget. L'UNSA s'est fortement impliquée pour que cela se concrétise dès 2017.

Enseignement supérieur et Recherche : à confirmer

Une nouvelle fois, ce sont 1000 postes qui sont créés dans le budget. Mais

⁽¹⁾ Parcours professionnels, carrières et rémunérations

il est bien difficile de connaître leur nombre réel dans les universités. Une partie importante de ces dernières consacrant ces crédits pour équilibrer leur situation financière. Nous le déploions. Pour autant, les crédits augmentent de 850 millions d'euros afin de faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants et la déclinaison du protocole PPCR dans les établissements du Supérieur.

Jeunesse, Sports et Vie associative

C'est encore le point noir cette année. Malgré un budget en apparence augmentation, le nombre d'emplois lui, diminue encore (- 95 postes). C'est un comble pour ce ministère porteur des politiques de jeunesse, pourtant érigées au rang de priorité.

Les opérateurs (CANOPE et CNED notamment)

Ils perdent l'équivalent de 38 postes.



Fonction Publique

La prévention : l'affaire de tous

Pour l'UNSA Éducation, le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est un outil indispensable pour impliquer tous les acteurs dans la prévention des risques. Dans le cadre de l'accord sur la santé et la sécurité au travail dans la Fonction publique, l'évaluation des risques est une obligation des chefs de services : identifier les risques par unité de travail, puis les dommages qui peuvent porter atteintes à la santé et la sécurité des agents et proposer les mesures de prévention adéquates. **L'employeur transcrit et met à jour dans le DUERP les résultats de cette évaluation.**

Le CHSCT ministériel du ministère de l'Éducation nationale rappelle cette obligation et insiste sur l'importance de la prévention dans le domaine de la santé des agents qui doivent être associés.

2012 - 2017 : le temps du bilan

Alors que le précédent quinquennat (2007-2012) s'est achevé avec 80 000 suppressions de postes dans les ministères relevant du champ de l'éducation, la promesse d'en recréer 60 000 durant l'actuelle mandature a suscité beaucoup d'espoirs et d'attentes. Qu'en est-il de cet engagement et des autres ?

Création de 60 000 postes au budget : l'engagement est tenu !

Comme le temps de l'Éducation, celui des postes créés doit, lui aussi, nécessairement s'inscrire dans la durée.

La remise en place de la formation initiale et la création des Espé ont mobilisé près de 26 000 postes. Conjugué avec une démographie très dynamique, la perception des effets des créations de postes sur le terrain s'est vue retardée. La rentrée 2017 devrait permettre d'améliorer sensiblement les choses.

Par ailleurs, les créations de 20 200 postes de titulaires à l'Éducation nationale, 1 000 postes dans l'Enseignement agricole, 4 250 AESH, 2 150 assistants d'éducation, 1 400 personnels Biatss sont bien effectives. Quant aux 5 000 postes affichés dans le Supérieur et la Recherche, ils sont difficilement vérifiables. Le bilan des 5 ans dans ce secteur est d'ailleurs réellement décevant.

Revalorisation des carrières : en bonne voie !

Ces créations de postes sont indissociables de la revalorisation des carrières. C'est pour cela que l'UNSA Éducation et ses syndicats se sont pleinement investis dans le dispositif PPCR. En obtenant des revalorisations indiciaires et indemnitaires, l'augmentation du point d'indice et l'amélioration des perspectives de carrière pour nos métiers (exercice de sa carrière sur deux grades notamment), cela a mis un coup d'arrêt aux dévalorisations de toutes sortes dont nous étions victimes précédemment. Le pouvoir d'achat devrait repartir à la hausse.

Et le pôle éducatif ?

Dans le secteur de Jeunesse et Sports, les budgets successifs se sont traduits par une diminution importante du nombre d'emplois. Le choix de ne pas rattacher les personnels techniques pédagogiques dans une grande DRH éducative n'y est pas étranger.



Monique Nicolas

@UNSA_Education

monique.nicolas@unsa-education.org



Emmanuel Margerildon

@EMargerildon

emmanuel.margerildon@unsa-education.org

Personnels



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

L'UNSA Éducation mobilisée pour consolider l'AEFE

L'enseignement français à l'étranger (EFE) se porte « correctement » mais se trouve « à la croisée des chemins ». Il doit évoluer rapidement et dans ses fondements, s'il ne veut pas décliner voire disparaître.

Voilà en substance ce que nous dit le dernier rapport de la Cour des Comptes rendu public en octobre 2016. L'UNSA Éducation ne partage pas tous ces avis et l'a fait savoir lors des instances de novembre à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

Pour rappel, l'enseignement français à l'étranger représente plus de 340 000 élèves qui sont scolarisés dans presque cinq cents établisse-

ments dans le monde. Ce rapport le rappelle et fait plusieurs recommandations. Si certaines ont le mérite d'ouvrir la réflexion sur la gouvernance de l'Agence, d'autres sont inacceptables pour les personnels. Pour l'UNSA Éducation, il est clair que le modèle « établissement partenaire » ne peut être la référence pour le futur. L'opérateur public AEFE et ses établissements en gestion directe doivent être la base et être consolidés.

Pour preuve de l'attrance du réseau, les effectifs élèves continuent d'augmenter. Les créations de postes présentées avec la carte des emplois au comité technique pour 2016-2017 et 2017-2018 ne sont pas satisfaisantes. Il en est de même concernant le budget évoqué lors du conseil d'administration. Sans la dotation spéciale « sécurité » de 14,7 millions d'euros, le budget de l'Agence aurait fortement baissé.

Lors de ces instances, nous avons également salué la mise en place de CHSCT dans tous les établissements en gestion directe. Cela répond à une demande forte de notre Fédération. Et pour les personnels des sièges nantais et parisiens de l'Agence, l'UNSA Éducation a rappelé son attachement à davantage de transparence dans la gestion des emplois et des rémunérations des personnels.



L'UNSA Éducation en audience

Douze mille collègues travaillent dans le réseau AEFE sous différents statuts (expatriés, résidents, contrats locaux). L'UNSA Éducation a rencontré son directeur afin d'échanger sur la situation de chacun. Pour évoquer la situation des collègues détachés et des contractuels du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, nous avons sollicité une audience avec la Directrice générale de l'administration. De plus, une audience au cabinet du Ministre est en cours. L'UNSA Éducation profite de ces audiences pour porter ses revendications et aider concrètement les collègues à améliorer leur quotidien.



Pierre Château

@p_chateau
pierre.chateau@unsa-education.org

Personnels

**Une question,
un doute,
besoin de
comprendre :
demandez
les Mémentos
UNSA Éducation**

Vous souhaitez un document complet de quelques pages avec les éléments de base de votre rémunération nette ? Demandez nous le **Mémento « Ma rémunération »** de l'UNSA Éducation. Si vous avez une question sur les comités hygiène, sécurité et conditions de travail, demander notre **mémento « Le CHSCT »**.

À quelles aides avez-vous droit ? Consulter le **Mémento « Mes aides sociales »**

Suivez ce lien pour vous les procurer :
http://bit.ly/UNSA_mementos

Ou scannez ce FlashCode :



**Nouveau numéro
« Moi, Fonctionnaire » :
<http://bit.ly/Moi-Fonctionnaire-UNSA>**



RIFSEEP⁽¹⁾ : l'UNSA Éducation demande un bilan.

Opposée dès le départ à la mise en place de ce régime indemnitaire beaucoup trop complexe et conçu pour les plus hauts emplois, l'UNSA Éducation a agi pour améliorer le plus possible le dispositif.

En ce sens, avec ses syndicats, elle a obtenu des circulaires nationales au niveau du ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ces dernières définissent le cadre à respecter par les académies, ce qui n'est pas toujours le cas. Dans un souci d'équité, l'UNSA Éducation demande également que le RIFSEEP soit étendu aux personnels ITRF.

Lors des derniers Comités Techniques ministériels de l'Éducation nationale, l'UNSA Éducation a rappelé ses positions et demandé un bilan de la mise en œuvre.

C'est une action que nous relayons au niveau de chaque académie auprès des recteurs.

En effet, alors que les personnels administratifs, les personnels sociaux, les médecins sont rentrés depuis un an dans le dispositif et que cette année les infirmières sont également concernées, nous avons besoin de transparence et de clarté sur ce dossier. Les prati-

ques académiques sont bien trop diverses. Elles engendrent, pour des missions équivalentes, des variations très importantes des indemnités versées.

Alors que débute la deuxième étape du RIFSEEP qui demande des ajustements pour prendre en compte la mobilité et les promotions des collègues, il est indispensable que l'employeur nous donne l'état des lieux de la réalité indemnitaire et des enveloppes qui y sont consacrées. Ces bilans permettront de rendre la mise en œuvre plus transparente et de travailler à une meilleure équité.

Avec ses syndicats, nationalement et sur tous les territoires, l'UNSA Éducation agira pour harmoniser les pratiques académiques et faire respecter les cadres nationaux.

N'hésitez pas à contacter vos responsables académiques sur ce dossier, ils pourront vous renseigner.

.....
www.unsa-education.com
Nos sections locales/
Sections régionales

⁽¹⁾Régime indemnitaire tenant compte de l'expertise des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Frédéric Marchand

@FMarchandfred
frederic.marchand@unsa-education.org





La laïcité aux antipodes de l'idéologie du FN

En cette date anniversaire de la loi de 1905, il est nécessaire de rappeler qu'en dépit de la volonté d'appropriation de la laïcité par la présidente du Front national, cette notion reste toujours aux antipodes de l'idéologie du FN.

Dans leur livre, « *Marine le Pen prise aux mots. Décryptage du nouveau discours frontiste*⁽¹⁾ », Cécile Alduy et Stéphane Wahnich se sont livrés à une analyse lexicale et statistique de plusieurs discours, et déclarations de Marine Le Pen.

Dans cet ouvrage, les auteurs montrent que, si Jean-Marie Le Pen n'a, « *en quinze ans abordé la question de la laïcité que dans 2 % des ses interventions* », Marine Le Pen, elle, en deux ans, y fait référence dans plus 85 %.

Dans ses discours, il n'est pas question de la séparation des Églises et de l'État, garantissant à la fois la liberté de conscience et la neutralité républicaine, mais plutôt d'un levier contre l'immigration. Pour Marine Le Pen, la neutralité doit s'appliquer à tout l'espace public, les rues, les entreprises... Toutefois, l'effacement dans l'espace public de tout signe religieux, n'est pas antireligieux, il est plus particulièrement anti-musulmans (les auteurs relèvent l'utilisation de 150 mentions pour la religion musulmane contre deux pour les catholiques).

Sur ce sujet comme sur d'autres, on touche à la stratégie des multiples discours des membres du FN. Si Marine Le Pen revendique les racines chrétiennes de la France et assimile l'identité à l'identité religieuse, Marion Marechal Le Pen, de son côté va plus loin et n'a pas hésité, dans un entretien donné à *Radio courtoisie* en octobre 2015, à s'interroger sur la nécessité de maintenir un mariage civil face au mariage catholique.

En cette période, pour l'UNSA Éducation, il s'agit de combattre ceux qui utilisent la laïcité comme vecteur de stigmatisation ou pour exalter une identité nationale fantasmée.

⁽¹⁾ *Marine Le Pen prise aux mots*
Décryptage du nouveau discours frontiste par Cécile Alduy et Stéphane Wahnich, Seuil, 2015, 19,50 €

Crèche de Noël dans les mairies : le conseil d'État a tranché



Après de nombreuses interrogations, le 9 novembre 2016, le Conseil d'État a tranché.

Une « crèche de Noël » ne peut pas être installée dans une mairie si elle signifie la « reconnaissance d'un culte ». Il a rappelé qu'elle revêtait une pluralité de significations et ne se bornait pas à son seul caractère religieux.

Au sein des bâtiments publics, l'exigence de neutralité interdit d'installer une crèche, sauf circonstances particulières justifiant une exception (compte tenu d'un intérêt culturel, artistique ou festif avéré). Dans les « autres emplacements publics », en revanche, une telle installation est en principe autorisée, sauf si elle constitue un acte de prosélytisme ou une revendication religieuse.

Karine Autissier

@KAutissier
karine.autissier@unsa-education.org



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



10 jours pour signer du 2 au 11 décembre

Comme tous les ans, à la date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme publiée le 10 décembre 1948, **Amnesty International France** lance sa campagne « **10 jours pour signer** » qui permet d'organiser une mobilisation nationale en faveur de la défense de personnes injustement emprisonnées et dont la vie est souvent en danger.

Cette année encore, l'UNSA Éducation relaie cette campagne pour qu'un maximum de personnes interpelle les autorités via l'envoi de lettres et de pétitions ou via des messages sur les réseaux sociaux. Cette année de nombreuses personnalités sont à défendre, dont Edward Snowden.

Bizutage : briser la loi du silence

Le **Comité national contre le bizutage**, dont l'**UNSA Éducation** est membre, lance une nouvelle campagne de sensibilisation contre ce délit puni par la loi.

Refusez d'être bizuteur, refusez d'être bizuté ! C'est ainsi que le CNCB veut sensibiliser aux dégâts que font chaque année cette pratique barbare. Les membres du CNCB encouragent, à dire non, pour que cesse la loi du silence.

www.contrelebizutage.fr



*Éduquer
à l'Égalité,
tous les jours !*

Plus fort ensemble
pour l'Égalité !



Société

Laïcité

Inégalités salariales femmes-hommes : l'Éducation nationale concernée

Alors que le statut général des fonctionnaires impose le principe d'égalité entre femmes et hommes et que le salaire des agents titulaires est indexé sur une grille indiciaire, les agents masculins perçoivent, en moyenne, une rémunération mensuelle totale nette supérieure de 18,9 % à celle de leurs homologues féminines.

Cet état de fait s'explique dans les compléments au traitement indiciaire (primes, indemnités...) étant plus souvent perçus par les hommes.

L'inégalité réside également dans le déroulement des parcours professionnels puisque le taux de féminisation des emplois décroît avec l'élévation de la catégorie hiérarchique... En outre, le temps partiel est quasiment exclusivement féminin même s'il résulte du choix des agents.

Pour l'UNSA Éducation, il est nécessaire d'agir en amont pour déconstruire les stéréotypes, agir sur l'orientation, informer, former, tels sont quelques-uns des leviers qui permettront aux filles et aux garçons de choisir librement leur orientation professionnelle et leur vie personnelle.

C'est également d'une approche transversale et interministérielle qui prend en considération toutes les étapes de la vie (petite enfance, orientation scolaire, emploi...) dont nous avons toutes et tous besoin.

Karine Autissier

@KAutissier

karine.autissier@unsa-education.org



Carine Aoun-Boudot

@carineaoun1

carine.aoun-boudot@unsa-education.org

L'outil numérique au service du sens de nos missions

*Davantage qu'une évolution technique, le numérique est le signe et le vecteur
d'une révolution dans la manière de penser et d'agir.*

Bien entendu la présence du numérique se voit. Elle est matérialisée dans nos bureaux, dans nos écoles et établissements, dans nos structures culturelles, socio-culturelles ou sportives - comme d'ailleurs dans tout notre quotidien - par l'existence de supports, de machines, d'outils. Les écrans, les logiciels impliquent le respect de procédures nouvelles, demandent l'acquisition de compétences nouvelles, imposent la maîtrise de nouveaux savoirs techniques.

Mais là n'est pas l'essentiel.

Le changement le plus important se situe dans une manière différente de mener les réflexions, dans un autre rapport aux autres, dans une approche modifiée des distances de temps, d'espace, de statut...

L'enseignant peut transmettre des éléments pour ses cours par internet, communiquer avec les parents par mail, être en réseau avec d'autres enseignants de n'importe où ailleurs en France (ou dans le monde), échanger avec ses collègues par SMS, communiquer avec des intervenants exté-

rieurs, régler ses questions administratives à distance avec l'IEN, la DSDEN ou le Rectorat.

Chaque membre de l'équipe éducative peut ainsi être connecté en permanence avec des collègues, sa hiérarchie, ses partenaires, les usagers du service public d'éducation. Appartenant à des réseaux professionnels, il peut se sentir moins seul, moins isolé, moins perdu. Mais, on attend aussi de lui qu'il soit davantage réactif, branché en permanence et capable de maîtriser les outils mis à sa disposition.

Pas si simple...

Devant ces changements profonds dans l'organisation du quotidien, comment faire pour s'adapter et ne pas se laisser distancer par les évolutions de l'outil ? Et surtout, comment conserver un sens à nos missions, malgré parfois une forme de déshumanisation face à la technologie et l'immédiateté qu'elle implique ?

L'accompagnement et la formation sont décisifs dans la mise en place de l'outil numérique, que ce soit dans les établissements scolaires ou les services.

Il s'agit d'abord, dans chaque structure, de définir quel est l'impact du numérique sur les missions quotidiennes et sur l'organisation du travail avec les différents partenaires.

Dans ce cadre, la hiérarchie doit donc, essentiellement, être à l'écoute de ses collaborateurs sur l'impact du numérique dans leur quotidien. Elle joue un rôle clé de facilitateur : offrir les outils les mieux adaptés, mais aussi s'assurer que la mise en place de nouveaux outils s'accompagne de la formation nécessaire.

Prenons l'exemple d'un nouveau système de gestion des dossiers dans un service académique. La consultation des collègues sur l'organisation du service, la révision si nécessaire de leur fiche de poste, et surtout, le fait de s'assurer que leurs missions au quotidien ne perdent pas leur sens, telles seront les responsabilités de l'encadrement face à ces changements dont il ne faut pas sous-estimer la profondeur.



Cet accompagnement et ce besoin de formation doivent aussi être pris en compte dans les établissements scolaires, non seulement à destination des personnels, qu'ils soient enseignants, administratifs, personnels santé et social, mais aussi à destination des parents.

Car la généralisation de l'outil numérique dans l'éducation peut être source d'épanouissement professionnel : elle multiplie les moyens d'échanges et d'expression, offre de nouvelles perspectives de transmission pédagogique, peut favoriser la formation ou le travail à distance et simplifier certaines procédures.

À condition que la mise en place de l'outil numérique soit accompagnée, soit le fruit d'une réflexion collective, et qu'elle ne dénature pas le sens même de la mission de chacun.

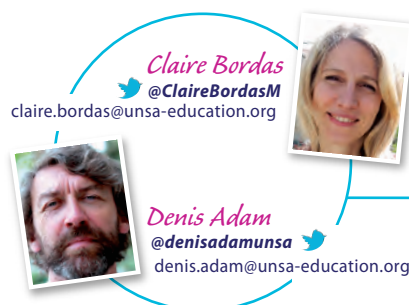
Extrait d'Oxygènes(s)

Les mutations du monde : nouveau rapport au monde du travail

« Même si elles ne peuvent toutes être anticipées, les évolutions en cours conduisent également à envisager que nombre de métiers d'aujourd'hui devront se transformer voire même disparaître et qu'inversement les métiers de demain sont encore pour beaucoup à inventer. Ces mutations nécessiteront d'être accompagnées. »

Dans ce contexte, la distinction entre travail, emploi et métier nécessite d'être précisée et doit servir de base à une réflexion globale sur la place sociale et économique des activités humaines. »

Retrouvez le manifeste complet :
http://bit.ly/UNSA_Oxygene



Oxygènes(s)



UNIS POUR L'ÉDUCATION
Un enseignement public de qualité pour un monde meilleur

L'Internationale de l'Éducation contre la commercialisation et la privatisation de l'Éducation

La commercialisation et de la privatisation de l'Éducation est une menace pour les étudiant-e-s, les enseignant-e-s, le personnel d'encadrement et l'éducation publique de qualité pour toutes et tous. Aussi, l'Internationale de l'Éducation (IE) met en œuvre une réponse mondiale. Elle met en lumière et dénonce les propositions éducatives du secteur économique. Forte de la mobilisation de ses membres et son influence, l'IE entend agir pour garantir partout dans le monde une Éducation publique de qualité offerte à chaque jeune et s'opposer à l'expansion de la recherche de profit dans l'Éducation.

Une attention particulière à la situation en Turquie

La situation en Turquie est particulièrement préoccupante. La supposée répression du coup d'État manqué de cet été se traduit par des arrestations multiples d'enseignants, de journalistes, d'opposants politiques au président Erdogan. Ainsi, des milliers d'enseignants et de personnels d'Éducation ont été démissionnés de leurs fonctions, sans recours et souvent sans raison. Le Comité syndical européen de l'Éducation (CSEE) est particulièrement attentif à cette situation qu'il a plusieurs fois dénoncée et demande le respect des droits humains et constitutionnels pour tous les citoyens turcs.

L'Éducation en Europe et dans le monde



Enjeux de la prochaine réunion du CSEE

« Autonomiser les syndicats de l'enseignement : La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité », tel est le slogan qui accompagne les travaux de la conférence régionale 2016 du CSEE (Région européenne de l'Internationale de l'Éducation) se déroulant à Belgrade. Il s'agit de rappeler le double rôle des syndicats de l'enseignement : apporter un soutien aux enseignants dans le cadre des conditions d'emploi et pour les questions professionnelles ainsi que souligner qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour mener à bien cette double mission. Cette conférence européenne insiste également sur la nécessité de développer, dans et par l'Éducation, l'égalité femme-homme et celle de reconnaître et de valoriser l'Enseignement supérieur.

Christian Champendal

@christi71990661

christian.champendal@unsa-education.org



Denis Adam

@denisadamunsa

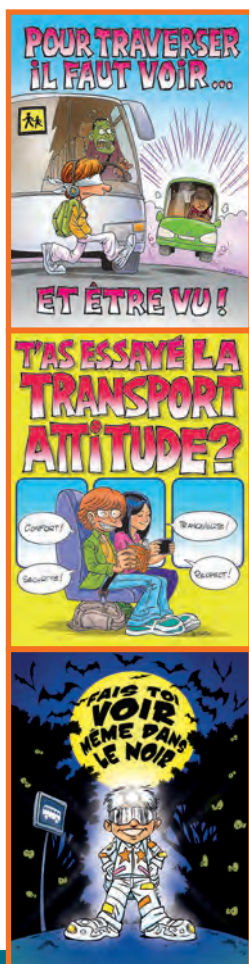
denis.adam@unsa-education.org



QUALITÉ - SÉCURITÉ - PRÉVENTION



ASSOCIATION NATIONALE POUR LES TRANSPORTS EDUCATIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC



L'ANATEEP recherche des bénévoles

*pour sensibiliser les élèves à la sécurité
dans les transports scolaires*

Afin d'assurer une représentation au niveau national sur l'ensemble du territoire et de répondre aux sollicitations des établissements scolaires et collectivités territoriales en matière d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté, l'ANATEEP a besoin de nouveaux intervenants pour étoffer son réseau.

Nous recherchons donc des bénévoles disposés à s'investir quelques heures dans l'année au sein d'une équipe départementale (Adateep), pour agir au service des enfants.

Contactez-nous au 01 43 57 42 86 ou sur courrier@anateep.fr

WWW.ANATEEP.FR



Pauvreté, grande pauvreté et réussite éducative

Extraits des interventions de Jean-Paul Delahaye et Marie-Aleth Grard au Conseil national de l'UNSA Éducation

Jean-Paul Delahaye

« Si on voulait faire le raccourci, nous avons le meilleur système éducatif du monde, mais pour la moitié de nos élèves. Des élèves massivement issus des classes moyennes et favorisées, et massivement issus pour les plus mauvais des milieux populaires. Nous avons dans ce pays, pas seulement une fracture sociale mais une fracture scolaire aussi. Et je crois qu'on ne mesure pas suffisamment les effets qu'a déjà et qu'aura à moyen et à long terme cette profonde fracture au sein de la jeunesse de notre pays. »

« Deux questions se posent aujourd'hui :

- pourquoi faut-il refonder l'école ?
Pour corriger les inégalités au sein du système ;
- pour qui ?
Pour tous les élèves, puisqu'il n'est pas question de baisser le niveau de ceux qui réussissent bien, mais la priorité est la réussite des enfants des pauvres.

Ce poids de l'origine sociale est d'autant plus grave que la pauvreté augmente. »

« Comment faire pour bien apprendre quand on est mal logés ? Beaucoup d'enfants n'ont pas la sérénité nécessaire pour entrer dans les apprentissages. En France, 3 millions de citoyens sont mal logés. On est le pays du grand écart car nous avons aussi

3 millions de résidences secondaires. Comment peut-on bien apprendre quand nous arrivons mal vêtus à l'École ? Dans les établissements que nous avons visités, nous avons vu des actes de solidarité admirables de la part des personnels, des cartons de vêtements dans les salles des maîtres par exemple en maternelle.

Nous avons des jeunes qui ne sont pas correctement alimentés, voire sous-alimentés. »

« Créer des postes ne suffit pas, il faut encore les pourvoir. Nous avons des centaines de postes vacants. Comment en faire un métier attractif pour qu'il réponde vraiment aux besoins de la population ?

La Refondation doit aussi conduire à une réorganisation pédagogique de l'école. »

« On sait ce qu'il faudrait faire, alors pourquoi il y a autant de difficultés ? Pourquoi est-ce que cela va si lentement ? La réponse, c'est que la question n'est pas que technique, mais surtout politique. Cela veut dire que la Refondation ne réussira que si on retrouve dans ce pays le sens de l'intérêt général. Il faut donc travailler à convaincre que l'élargissement de la réussite scolaire de tous ne nuira à personne, c'est dans l'intérêt de tous pour plus de justice sociale au sein de l'École. »

Marie-Aleth Grard

« Pour nous la réussite de tous, c'est lorsqu'un élève arrive à la fin du collège, qu'il acquiert le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et qu'il choisit son orientation. »

« Le point essentiel est qu'il faut absolument que les enseignants travaillent ensemble. C'est de dire que toutes les pédagogies ne se valent pas, certaines permettent d'avantage la réussite de tous, alors formons les enseignants à ces pédagogies (pédagogie de la coopération, pédagogie différenciée). »

« À propos de l'accueil des parents, s'ils ne sont pas accueillis à l'école, cela pose de grandes difficultés aux enfants.

Vous connaissez sans doute ce conflit de loyauté qui empêche les enfants d'apprendre (l'enfant sent trop de différences entre ce qu'il vit chez lui et ce qu'il vit à l'école, et bloque les apprentissages, il n'arrive pas à comprendre ce qui se passe dans la classe, à répondre aux questions posées parce qu'il a le sentiment qu'il va trahir sa famille s'il rentre dans les questions qui sont tellement différentes avec ce qu'il vit chez lui. »

« Les enseignants qui se sentent à l'aise avec cette proposition proposent aux parents d'élèves de venir assister à un moment d'apprentissage dans la

classe. Il s'agit de ne rien dire pendant 30 minutes, d'être présent dans la classe et de voir ce qui se passe.

Durant ce moment, il se passe 3 choses :

- le parent est reconnu comme le premier éducateur de son enfant, c'est un dialogue d'adulte à adulte qui se fait, c'est très important pour lui et son enfant ;
- cela débloque ce conflit de loyauté, de voir que ses parents peuvent discuter d'égal à égal avec l'enseignant ;
- le parent est plus à l'aise pour poser des questions à son enfant sur ce qui se passe à l'école. »

« Il faut absolument former les enseignants à la connaissance des milieux sociaux qui sont différents des leurs. Il y a un outil que nous avons développé avec Canopé Rennes ⁽¹⁾ qui permet de se former à la compréhension des familles qui vivent dans la grande pauvreté, à partir de textes, de vidéos. »

⁽¹⁾ <http://crdp2.ac-rennes.fr/blogs/familles-ecole-grande-pauvrete/>

Propos recueillis par
Christophe Guillet

@chris_guillet
christophe.guillet@unsa-education.org



Marie-Aleth Grard est photographe professionnelle depuis plus de trente ans et militante à ATD Quart Monde, elle en assume la vice-présidence. Au CESE ⁽¹⁾, elle est membre des sections affaires sociales et santé et de l'éducation, de la culture et de la communication en tant que représentante des personnalités qualifiées.

⁽¹⁾CESE : Conseil économique, social et environnemental



Jean-Paul Delahaye est Ancien directeur général de l'enseignement scolaire et conseiller spécial de Vincent Peillon, Jean-Paul Delahaye avoue faire partie de ces exceptions d'enfants de milieu modeste ayant « bien réussi » à l'école. Docteur en sciences de l'Éducation, il a également été investi dans la lutte contre l'illettrisme, la création des IUFM, les questions de violences, les ZEP, la lutte contre l'exclusion et la grande pauvreté.

Retrouvez les interventions complètes de Jean-Paul Delahaye et Marie-Aleth Grard sur notre site :
[www.unsa-education.com/rubrique Société](http://www.unsa-education.com/rubriqueSociété)

Cultur'actu



Quand on est pauvre, peut-on réussir à l'École ?

Question légitime puisque la grande pauvreté touche plusieurs millions d'enfants. Dans le dernier **Questions d'Éduc** intitulé « *Grande pauvreté et réussite éducative* », nous avons tenté d'y répondre en regardant ce qui se passe dans la société éducative et en partageant des expériences positives.

À feuilleter ou à télécharger :
http://bit.ly/Questions_Educ_UNSA



Grande pauvreté et réussite scolaire : le choix de la solidarité pour la réussite de tous

Le rapport de Jean-Paul Delahaye, Inspecteur général de l'Éducation nationale, nous rappelle qu'un enfant sur dix, est un enfant de familles pauvres. La première partie décrit l'aggravation de la détresse sociale à l'école. Elle montre aussi les difficultés de l'école et de ses partenaires à répondre aux besoins de ces élèves. La deuxième identifie les leviers pour les faire réussir tous et combattre ainsi les inégalités au sein du système éducatif.

Télécharger l'avis du CESE
www.education.gouv.fr/cid88768/grande-pauvrete-et-reussite-scolaire-le-choix-de-la-solidarite-pour-la-reussite-de-tous.html



Une École de la réussite pour tous

L'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) met la lumière sur les inégalités dues à l'origine sociale ou culturelle tout au long du parcours scolaire des enfants et des jeunes. Les préconisations du CESE ont pour objectif de les atténuer et de ne laisser aucun élève au bord de la route.

Télécharger l'avis du CESE
www.lecese.fr/travaux-publies/une-ecole-de-la-reussite-pour-tous

Christophe Guillet

@chris_guillet

christophe.guillet@unsa-education.org





mgen[★]

MUTUELLE
SANTÉ
PRÉVOYANCE

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI
CHOISI
MGEN

"Quand on est sportif de haut niveau, la santé c'est essentiel. Et se sentir bien protégé est un réel avantage sur le chemin de la victoire. C'est pourquoi je ne m'entoure que des meilleurs. Pour son engagement, pour sa solidarité, pour la performance de sa protection santé et la qualité de son accompagnement, j'ai choisi MGEN."

MARTIN FOURCADE, Champion du Monde
et Champion Olympique de biathlon.

mgen.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Filia, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

Rejoignez une banque différente !

Créée par et pour les enseignants, la CASDEN est aujourd'hui la banque coopérative de toute la Fonction publique.

La CASDEN place ses valeurs d'écoute, de confiance et de proximité au cœur de son activité.

Du 3 novembre 2016 au 3 février 2017, la CASDEN vient à la rencontre des personnels de l'Education directement dans leurs établissements pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et leur présenter son système alternatif et solidaire d'épargne et de financement⁽¹⁾.



Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager.



L'offre CASDEN est disponible
dans les Délégations Départementales CASDEN
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur casden.fr et sur l'application mobile CASDEN.

Suivez-nous sur    

(1) Offre soumise à conditions, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour les crédits à la consommation, l'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. Pour le financement d'une opération relevant des articles L313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

casden



BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique